

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU COSNEIL MUNICIPAL DU 10 MAI 2016

Tous les élus sont présents.

1. Projets d'agencement de la rue de Rampôt et du carrefour vers la nouvelle zone artisanale :
 - Cette année, la commune doit abonder deux enveloppes de travaux, celle pour le programme des amendes de police à hauteur d'environ 20 0000 € et celle d'une première tranche de travaux sur le tronçon du secteur de la ZA à hauteur de 113 000 €.
 - Il devrait ensuite être maîtrisé un projet dans une enveloppe de 387 000 € pour finaliser l'agencement du secteur ZA rte de Lyon.

Avant d'avoir recours à l'emprunt, il faut faire vérifier si la commune a la capacité à rembourser une dette supplémentaire.

Il est décidé à l'unanimité de retenir l'agencement devant la garderie et le city stade en amendes de police.

Pour le reste de la rue de Rampôt, dès que la position des futurs collecteurs EU et EP est définie, les adaptations seront possibles et la voie qui est classée d'intérêt communautaire pourra être réhabilitée. Il ne faudrait pas que le SYDER soit ralenti dans son projet d'enfouissement, la nature d'un terrain doit être vérifiée pour finaliser le projet.

Pour le bâtiment endommagé à l'angle de la Grande Rue et de la Traboule, un économiste est missionné pour chiffrer la réfection de la dalle et des huisseries et pour rendre les deux unités fonctionnelles.

La commune s'est engagée à créer un sanitaire dans l'entrepôt loué à la Grand-Croix. Le loyer est arrêté à 2.7 € le m², électricité en plus.

La boucherie est disponible à compter du 1^{er} septembre 2016, un professionnel est intéressé pour disposer d'un laboratoire nécessaire à sa production. La commune pourrait disposer de la partie du magasin et de ses annexes.

2. MAPA du local associatif finalisé.

Lot 1	Maçonnerie	THIVILLIER	34 166.38 €HT
Lot 2	Charpente couverture zinguerie	PASSELEGUE	13 768.92 €HT
Lot 3	Menuiseries extérieures aluminium	JOURNET	7 299.00 EHT
Lot 4	Plâtrerie isolation	GRANGE	10 821.29 EHT
Lot 5	Cloisons isothermes	NEUTRAGEL	5 497.18 €HT
Lot 6	Electricité	MOULIN	9 590.30 €HT
	TVA en plus : 16 228.62		81 143.07 €HT

Le compteur d'eau sera remis en service pour le début du chantier et le compteur électrique sera réactivité à la charge de l'électricien comme prévu au cahier des charges.

Un coordinateur de SPS sera missionné pour le suivi du chantier.

L'ACCA s'investit auprès de la commune pour minimiser le coût des travaux.

L'association les Amis de Haute-Rivoire sera prévenue pour la construction en mitoyenneté.

La remise état de la clôture en état sera décidée en commun.

3. MAPA pour la ligne de trésorerie. Avec le versement des subventions du Département, on peut ajourner le recours à la ligne et en diminuer le montant.

organisme	Fixe dossier	Taux index	pourcentage	Non utilisation
Banque postale 110 000 €	400	EONIA	1.20 % *	0.20 %
Crédit mutuel 200 000 €	800	Euribor	1.26 % *	0.255 %

La décision est ajournée, on attend encore la réponse du crédit agricole.

4. Finalisation de la convention d'actions sur voirie communautaire suite à avis du CDG sur la mise à disposition du personnel. Pour une bonne organisation et pour la gestion de la sécurité, il est plus judicieux d'assurer le service en direct, la Communauté de Communes Chamousset en Lyonnais compensera la charge financière. Les élus approuvent à l'unanimité.
5. Schéma départemental de Coopération Intercommunale du Rhône, impact local. Le projet proposé par le préfet du Rhône entérine le territoire de l'actuel SIMOLY.
6. Devenir du SIVOS. En raison de l'appartenance à des cantons différents, les élus du SIVOS prétendent qu'il aurait sa justification à être maintenu. Le conseil leur apporte son soutien.
7. Adhésion de différentes communes au Syndicat des eaux. Montromand, Ste Foy l'Argentière, Buissière et Ste Agathe en Donzy veulent adhérer au syndicat pour couvrir leurs besoins. Approbation à l'unanimité.
8. Plan de transport des cars du Rhône. Le département recherche une économie et les lignes sous utilisées sont supprimées. On est concerné sur la partie haute de la Brévenne.
9. La commune régularise par actes notariés l'échange de terrain pour le chemin de la Protière. Pour bien finir cette voie, un revêtement est prévu dès cet été.
10. Certains secteurs du village seront remis en état, le passage de la Traboule avec l'organisation de plusieurs places de parking, le stationnement de l'ancien transformateur et le carrefour de la Marcière et des Grands Jardins où le revêtement doit être repris.
11. Avenants à prévoir pour travaux route de Meys et pour le local technique de la Grand-Croix, les dépassements sont minimes et justifiés par des surprises en cours de travaux.
12. Pour le terrain du city stade avec le CCAS. La délibération peut être finalisée puisque l'arpentage donne les nouveaux numéros de parcelles.
13. Compte-rendu de la délégation au maire:
- Le projet d'extension de l'actuelle caserne a trouvé un écho favorable auprès du Président du Département qui reconnaît l'économie substantielle. La commune de Meys cautionne la démarche pour pérenniser un centre secours sur Haute-Rivoire.
 - Le SCOT est arrêté et notifié, un lien permet de le consulter sur le site de Monts du Lyonnais.

14. Bilan des commissions :

- La commission du City stade a arrêté un choix esthétique de la structure que Tennis d'aquitaine valide et met en production. Le logo de la commune sera inséré sur un support.
- Le courrier du Tennis club fait état des besoins de réfection des courts de tennis pour pouvoir continuer à jouer en toute sécurité. Les élus en sont conscients, ils espèrent libérer des crédits pour ce besoin. La fête du tennis aura lieu le 29 mai 2016 à 11 h 30.
- Le fleurissement sera réalisé le 20 mai par les élus et leurs proches et sera clôturé par un apéritif dinatoire.
- Le marché aux fleurs aura lieu le samedi 21 mai de 8 heures à 12 heures
- La réunion du CCAS est reporté le 25 mai 2016 à 18 heures.
- La commission « mise à disposition des salles » se réunira pour étudier les tarifs et les conditions règlementaires.
- La commission « information » travaille sur la réalisation du RIS informatif et sur le contenu des TOTEM.
- En plus du travail des bénévoles pour l'entretien de chemins de randonnée, une entreprise interviendra pour un débroussaillage mécanique.
Autour des lagunes, on recherche une solution naturelle pour que l'entretien du site.
- L'école publique fait sa kermesse le samedi 25 juin 2016. La commission « école » travaille à la préparation de la prochaine rentrée scolaire.
- Pour l'école Ste Marguerite, la fête de l'école aura lieu le 02 juillet.
- Le cyclo canton aura lieu le 4 et 5 juin 2016. Le passage sur Haute-Rivoire aura lieu le 04 juin aux alentours de 11 h 30. Merci aux personnes qui aident à la sécurité et à la réception.
- Les élus de la commission « animations » ont finalisé l'organisation de la fête de la musique qui aura lieu le 18 juin.
- La fête des classes est prévue le 15 mai.
- Le comité de soutien de l'hôpital de Feurs organise une manifestation le samedi 04 juin sur les lieux.
- Le concours des boules de la Haute-Brévenne, avec le beau temps, a connu un très gros succès.
- La commission de sécurité du SDMIS procède le 11 mai aux contrôles de l'EHPAD, de la salle "Pierre Delage" et du complexe sportif.
- A la zone artisanale des Sapins, les travaux de VRD suivent leur cours malgré quelques aléas avec la vétusté des réseaux à remplacer.

Fin de la réunion à 23 h 30.

Le secrétaire de séance Gérard DENIS